



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FEMMES EN AGRICULTURE : UNE ÉGALITÉ RÉELLE TOUJOURS À CONQUÉRIR

Muriel Mahé – Centre d'études et de prospective

Femmes en agriculture : une égalité réelle toujours à conquérir

La lente reconnaissance du travail des femmes en agriculture en 9 dates

Une multiplicité de statuts qui traduit une place encore à consolider

L'agriculture, un univers professionnel fortement genré

La lente reconnaissance du travail des femmes en agriculture en 9 dates

1955/ La « sans profession »

Lors du recensement, 1 million de femmes actives disparaît de la statistique, devenues « sans profession » faute de s'être déclarées agricultrices.

1960/ L'exploitation à 2 UTH

Les lois de 1960 et 1962 promeuvent le modèle d'exploitation familiale à 2 UTH, mais l'agricultrice y est « aide familiale ».

1973/ L'associée de pleins droits

Les femmes acquièrent le statut d'associée de plein droit. En revanche, les GAEC entre époux restent interdits.

1980/ La coexploitante

Elles peuvent devenir coexploitantes à parité avec leur mari, mais préfèrent le statut de « conjointe participant aux travaux », à droits sociaux et à coût réduits

1985/ L'EARL, société de couple ?

La création de l'EARL offre de nouvelles perspectives pour les femmes souhaitant s'installer.

1999/ La conjointe collaboratrice

Avec l'autorisation de leur mari, elles peuvent désormais opter pour le statut de « conjoint collaborateur ».

2006/ La conjointe émancipée

Le statut de conjoint collaborateur est étendu à toutes les formes de conjugalité. L'autorisation du chef d'exploitation n'est plus requise.

2010/ Le GAEC de couple

Il est mis fin à l'interdiction de constituer des GAEC entre conjoints seuls.

2015/ L'égalité en transparence

La règle de transparence du GAEC s'applique désormais aux GAEC entre conjoints.

Une multiplicité de statuts qui traduit une place encore à consolider

Cheffe d'exploitation
(seule, coexploitante ou associée)



Salariée



Conjointe collaboratrice



Aide familiale
(5 ans maximum)









Cotisante solidaire




Ayant droit



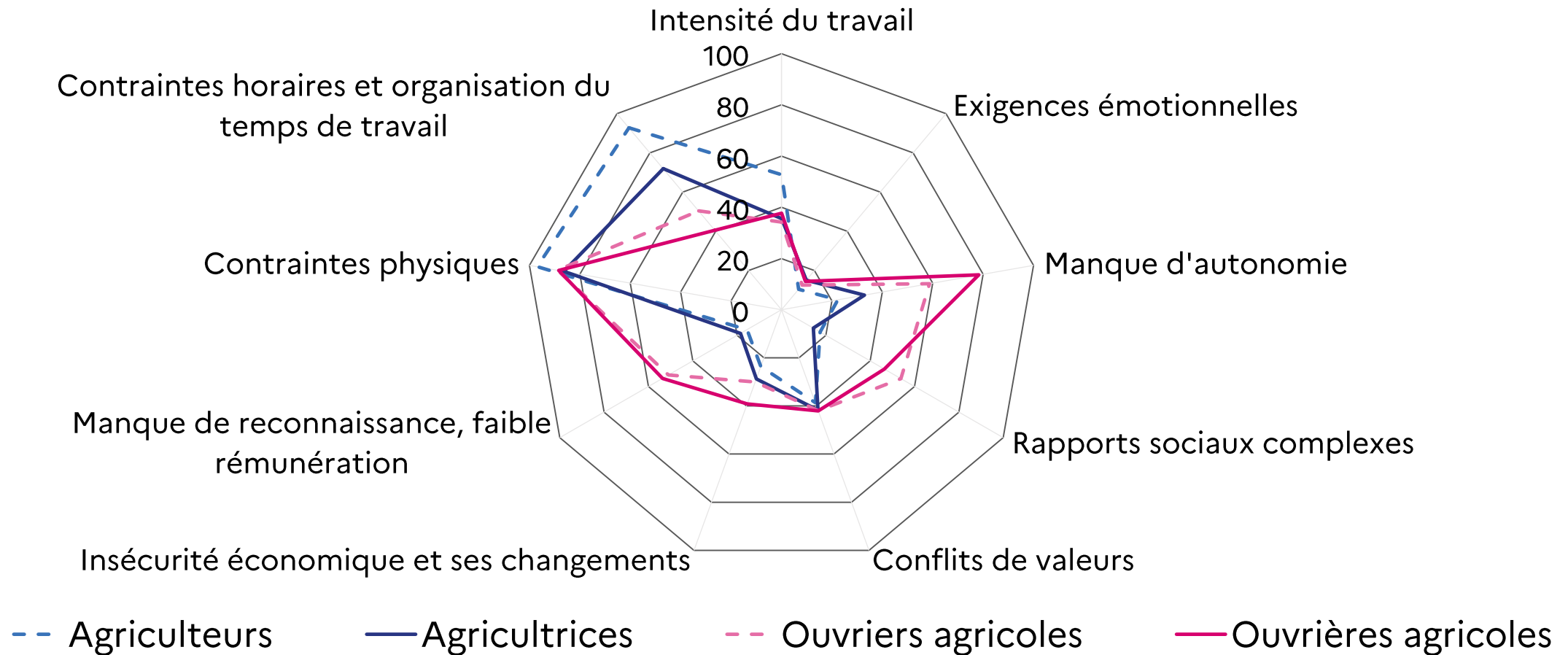
Risques couverts et prestations sociales

-  Maladie
-  Accident du travail – Maladie professionnelle
-  Invalidité
-  Maternité
-  Vieillesse
-  Famille

Reconnaissance professionnelle

-  Formation
-  Rémunération

Un univers professionnel fortement genré



Source : enquête Conditions de travail 2013, traitement université Paris-Sud

Bibliographie

Les éléments sont tirés de l'ouvrage collectif Actif'Agri :

Forget V., Depeyrot J.-N., Mahé M., Midler E., Hugonnet M., Beaujeu R., Grandjean A., Hérault B., 2019, Actif'Agri. Transformations des emplois et des activités en agriculture, Centre d'études et de prospective, Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, la Documentation française, Paris.

Notamment des chapitres 5 et 10

Estelle Midler (coord.), Thierry Bellec, Isabelle Burens, Philippe Caillou, Nicolas Deffontaines, Nathalie Hostiou, Dominique Jacques-Jouvenot, Diviyana Kalainathan, Anne-Marie Nicot, 2019, « Les conditions de travail et de santé des actifs agricoles », in Actif'Agri. Transformations des emplois et des activités en agriculture, Centre d'études et de prospective, Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, Paris

Muriel Mahé (coord.), Daniel Perron, José Ramanantsoa, 2019, « Politiques et dispositifs fiscaux et sociaux impactant l'emploi agricole », in Actif'Agri. Transformations des emplois et des activités en agriculture, Centre d'études et de prospective, Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, Paris



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MERCI